



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité
et de l'eau

Dossier suivi par : Romain DECCO
Tél. : 03 87 28 30 84
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : romain.decco@moselle.gouv.fr
Réf. : RD/CP ASPE-L9

Mairie de COLLIGNY

4 Rue Principale

57530 COLLIGNY

**Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des
boues de la STEP de COLLIGNY**

Metz, le **- 1 FEV. 2016**

**P. J. : 1 dossier
Récépissé de déclaration**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

l'épandage des boues de la station d'épuration de COLLIGNY

Ce dossier a été déposé par : **SIVOM COMOGYRE**
Mairie de Montoy-Flanville
9 Rue Principale
57645 MONTOY-FLANVILLE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récepissé de déclaration n° 57-2015-00315** » en date du 23 novembre 2015, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU


VALÉRIE ANTOINE-POTIER